

30/04 Création d'une Société Publique Locale "Auto-partage de véhicules électriques" à l'échelle de la région

lundi 30 avril 2012, par [lpe](#)

La Société Publique Locale "Auto-partage de véhicules électriques" est lancée

La Société Publique Locale "Poitou-Charentes Auto-Partage" a été lancée le 23 avril 2012 à la Maison de la Région. La création de cette société par la Région Poitou-Charentes et 10 collectivités du territoire régional, avant l'été, va permettre de proposer aux citoyens d'utiliser un moyen de transport économique et respectueux de l'environnement.

Les premiers statuts ont été signés par la Région, le Département des Deux-Sèvres et la Communauté de Communes de Saintes, étant précisé que l'Agglomération de Châtelleraut et la ville de Niort ont déjà décidé de rejoindre la Société.

40 véhicules électriques seront mis à disposition dès l'automne, dans un premier temps dans les villes de Niort, Saintes et Châtelleraut.

La Région Poitou-Charentes devient ainsi la première région de France à proposer un service d'auto-partage, et qui plus est à proposer ce service avec des véhicules électriques (Mia Electric).

Cette nouvelle forme de mobilité durable présente de nombreux avantages : constituer une offre de transports supplémentaire pour répondre aux besoins à la demande, familiariser les citoyens à l'usage d'un véhicule électrique, diminuer le nombre de voitures en circulation et donc l'empreinte écologique des transports.